



# HERBLAY

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Nos réf. : BP/MC/SA

Herblay, le 9 février 2018

## CONVOCATION

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du Conseil municipal qui se tiendra le :

**Judi 15 février 2018**

**20h00**

**Salle Simone Veil**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Nomination d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 21 décembre 2017
3. Affaires traitées en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales
4. Communications du Maire

#### **0. ADMINISTRATION GENERALE**

001. Modification de la délégation d'attribution du Conseil municipal au Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales
002. Rapport des délégués aux syndicats SMEDGTVO – SIARC 2<sup>ème</sup> semestre 2017
003. Transfert de la compétence Gestion des milieux aquatiques et lutte contre les inondations à la Communauté d'Agglomération Val Parisis et modification des statuts
004. Approbation du règlement de mise à disposition d'équipements de vidéo-protection pour l'installation de caméra nomades
005. Création et définition de nouveaux postes
006. Modification du tableau des effectifs du personnel communal
007. Jury d'Assises 2019

#### **I. FINANCES – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – DEVELOPPEMENT DURABLE – TRANSPORTS**

101. Reprise anticipée de résultat 2017 de la ville au budget principal 2018
102. Reprise anticipée de résultat 2017 des activités culturelles au budget 2018
103. Annulation de la délibération n° 2017/211 du Conseil municipal du 21 décembre 2017 portant approbation et signature d'un contrat de prêt de 1 000 000 € contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations
104. Budget primitif 2018 - budget principal
105. Budget primitif 2018 - budget des activités culturelles
106. Attribution des subventions aux associations 2018
107. Vote des taux d'imposition 2018
108. Modification de la délibération n°2017/222 du Conseil municipal du 21 décembre 2017 relative aux modalités d'application du stationnement sur voirie
109. Demande de subvention auprès du Conseil départemental du Val d'Oise pour l'acquisition de mobilier de conservation d'archives
110. Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour la restauration des registres communaux
111. Demande de subvention auprès d'organismes pour l'acquisition de trois véhicules de police municipale

112. Demande de subvention auprès du Conseil départemental du Val d'Oise pour la réalisation de la Voie Est/Ouest
113. Demande de subvention auprès de la conférence des financeurs du Val d'Oise pour la mise en place d'actions
114. Approbation et signature de l'avenant n° 2 relatif au marché de restauration municipale

III. CADRE DE VIE – AMENAGEMENT – URBANISME – TRAVAUX – SECURITE

301. Approbation et signature de la convention de mise à disposition d'un bateau pour le bac de franchissement de Seine avec le Syndicat mixte Seine et Oise
302. Participation aux frais de fonctionnement de la Ville par le Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) dans le cadre du service du bac et cession à la Ville du quai d'appontement
303. Création d'une servitude de surplomb avec la société SCI Herblay au profit de l'assiette foncière du programme de construction des Chênes
304. Rétrocession à la Ville des parcelles ZD 82 83 87 93 situées Chemin des Tartres appartenant à la Société Publique Locale du Parisis
305. Approbation et signature de l'avenant n°3 à la promesse synallagmatique de concession de longue durée portant sur 98 places de stationnement dans deux parcs publics de la ville aux Bayonnes
306. Derrière le Tertre – Cession des parcelles AO 5, 6, 16, 18, 19, 23, 711, 884, 926 et 928 à la Société d'Exploitation Automobile
307. Rue de Conflans – Acquisition d'une emprise de 67 m<sup>2</sup> au droit de la parcelle AL 272 appartenant aux Consorts BOCHU
308. Modification de la délibération n° 2017/304 du Conseil Municipal du 16 novembre 2017 portant approbation de la convention de concours technique avec la SAFER et acquisition de la parcelle ZK 31

QUESTIONS DIVERSES



Philippe ROULEAU  
Maire d'Herblay  
Vice-président du Conseil départemental